

Tous les tarifs et frais indiqués dans ce barème sont exprimés en dollars canadiens et doivent être réglés exclusivement en dollars canadiens.

Frais généraux d'aérogare

Pour chaque utilisation de l'aérogare, le tarif par siège suivant s'applique :

Type de vol :	Frais par siège posé :
Domestic	2.82 \$
International	4.76 \$

**Un vol intérieur est un vol en provenance d'une destination située au Canada et pour lequel les passagères et les passagers qui débarquent ou le personnel navigant ne sont pas tenus de se présenter en vertu de la Loi sur les douanes.*

**Un vol international est un vol en provenance d'un point situé à l'étranger ou un vol intérieur pour lequel les passagères et les passagers qui débarquent ou le personnel navigant sont tenus de se présenter conformément à la Loi sur les douanes.*

Redevances d'atterrissage

Toutes les redevances sont facturées par tranche ou fraction de tranche de 1 000 kg du poids maximal au décollage (MTOW) certifié de chaque avion à réaction, turbopropulseur ou hélicoptère qui atterrit à YYJ. Il n'y a pas de différence entre les vols intérieurs et internationaux.

*La redevance d'atterrissage minimale est de 19,42 \$

Certification maximale	Redevance par 1,000 kg
Pas plus de 20,000 kg	\$6.42
Plus de 20,000 kg	\$8.26

Frais de stationnement d'aéronefs

Des frais de stationnement itinérant sont perçus pour tous les aéronefs qui se stationnent sur l'aire de trafic IV pendant des périodes supérieures à quatre heures. Le stationnement de plus de quatre heures mais de moins de 24 heures est compté comme une journée.

Catégorie de poids :	Frais :
0 à 5 000 kg	13,34 \$/jour
5 001 à 10 000 kg	14,43 \$/jour
10 001 à 30 000 kg	26,86 \$/jour
30 001 à 60 000 kg	41,32 \$/jour
60 001 à 100 000 kg	62,02 \$/jour
100 001 à 200 000 kg	103,36 \$/jour
200 001 à 300 000 kg	144,69 \$/jour
Plus de 300 000 kg	176,85 \$/jour

Frais de manutention au sol - tiers

Droits de licence	0 \$
Frais de stationnement	
Équipement de manutention	1.19 \$/m ²

Frais de passerelle d'embarquement

Tarif actuel	0\$
--------------	-----

Frais sur les concessions de carburant

Carburant Aviation	8,3 cents / litre
--------------------	-------------------

Redevance de développement des infrastructures aéroportuaires (RDIA)

Applicable à tous les avions à réaction et à turbopropulseurs dont l'exploitation est actuellement exonérée des frais d'améliorations aéroportuaires (FAA). Cette redevance est fixée à 1,04 \$/1 000 kg ou fraction de

1 000 kg du poids maximal au décollage (MTOW) par aéronef débarqué.

Frais d'ERS après les heures de travail

Current Rate	78,80\$ / each 15 minutes
--------------	---------------------------

Frais de couverture d'ERS après les

Current Rate	0\$
--------------	-----

Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA)

Les passagères et les passagers qui quittent l'Aéroport international de Victoria par avion commercial doivent payer des frais d'améliorations aéroportuaires de 30,00 \$ (plus les taxes applicables) par passagère ou passager en partance admissible pour les vols interprovinciaux, transfrontaliers ou internationaux. Ces frais sont perçus par la compagnie aérienne concernée au moment de l'achat du billet et doivent être versés mensuellement à la VAA en vertu des modalités de l'entente sur les FAA.

Frais d'utilisation de l'aérogare

Frais de traitement des passagers en usage commun (CUPPS)	
Pour les transporteurs réguliers programmés :	
Frais fixes mensuels pour les CUPPS	765 \$ par mois par transporteur
Frais variables pour les CUPPS	1,00 \$ par siège embarqué
Frais d'accès au système HBS	0,56 \$ par siège embarqué
Frais d'administration:	
Les factures de recouvrement des coûts pour l'électricité, l'eau et les services d'égout seront assujetties à des frais d'administration de 20%.	
Frais de location d'espace exclusif :	Tarif annuel par m² :
Bureaux – avec couloirs communs	383,36 \$/m ²
Bloc de bureaux – avec couloirs à usage exclusif	351,43 \$/m ²
Comptoirs de services de bagages	511,16 \$/m ²
Zone d'entreposage pour services	319,47 \$/m ²

Frais reliés à l'aire de trafic

Frais de stationnement de l'équipement de manutention de l'aire de trafic	1,19\$ / m ² par mois
--	----------------------------------

Tarifs de stationnement

Tarifs de stationnement public

<i>*Pour une durée maximale de stationnement de 2 heures ou portion de cette durée.</i>	
<i>*Paiement à l'entrée.</i>	4 \$ – frais fixes pour un maximum de deux heures
Stationnement quotidien ou à long terme :	1 \$/demi-heure
Tarifs quotidiens	18 \$/jour pendant les 5 premiers jours
	9 \$/jour supplémentaire
Mensuel (engagement minimum de 2 mois) :	200,00 \$ (+ TPS)
<i>Prière de communiquer avec LAZ Parking au 250-953-5807 pour obtenir de plus amples renseignements sur le stationnement mensuel.</i>	

Tarifs de stationnement du personnel

Tarif annuel par place/membre du personnel	30 \$
Frais de remplacement d'une carte d'accès perdue	25 \$

Tarif de stationnement à l'usage du personnel-navetteurs des transporteurs aériens

Tarif annuel par place/membre du personnel	
<i>*En fonction des tarifs annuels allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année ou au prorata en fonction de</i>	540 \$